

Tout ce qui est légal est-il moral ?

Café-philo La Possonnière – 29 mars 2018 – Introduction - Robert Cauneau

"Mesdames et Messieurs, je veux vous le rappeler, tout cela était **légal**. Mais suis-je pour autant quitte sur le plan **moral** ? Cette question éthique est si élevée, si essentielle, qu'elle me place face à ma conscience et face aux Français, et à eux seuls", a déclaré François Fillon.

Twitt de Madame Ch. Pirès Beaune : « Marre. Non, grande majorité (80%) parlementaires n'embauchent pas leur famille. **Tout ce qui est légal n'est pas moral!** Merde ça suffit. »

1. Quelques idées générales et définitions

« La **morale** (du latin *moralis* « relatif aux mœurs ») désigne l'ensemble des règles ou préceptes, obligations ou interdictions relatifs à la conformation de l'action humaine aux mœurs et aux usages d'une société donnée. » La morale s'intéresse à la question du bien et du mal, ce qui n'a rien à voir avec la légalité. Dès lors on peut s'interroger sur le problème : **le légal est-il moral ? L'illégal peut-il être moral ? Le légal peut-il être immoral ? L'illégal est-il forcément immoral ?**

Le droit est plutôt relatif au **droit positif**, tandis que la morale se rapporte au **droit naturel**.

Il y a des lois qui **obligent**, d'autres qui **autorisent**.

Le droit positif peut-il être **en désaccord** avec la morale ? le droit naturel **ne rejoint-il pas toujours** les exigences de la morale ?

Le but du droit n'est-il pas d'être moral ?

Le jugement moral dépend-il pas des valeurs auxquelles on se réfère, n'est-il pas **subjectif** ?

Par quoi la moralité des lois est-elle questionnée ? Par l'intérêt général, ou bien par l'intérêt individuel ?

Obéit-on à la loi ou à la morale ? Qui d'entre nous dévaliserait une banque si nous étions certains d'échapper à la justice? Est-ce la crainte d'être punis qui nous garde dans le droit chemin ou la conviction que voler, c'est mal?

2. Dans l'espace et dans le temps : La distinction entre le moral et le légal est-elle une question nouvelle ?

Est-elle la même dans toutes les sociétés ?

3. L'actualité nous donne-t-elle à voir des situations dans lesquelles le légal et le moral peuvent entrer en conflit ?

4. Les lois et la morale sont-elles évolutives ?

Il semble bien que **de plus en plus de citoyens, s'interrogent sur la moralité de personnalités** qui sollicitent leurs suffrages pour les « représenter ».

Qu'est-ce que les électeurs sont en mesure d'accepter désormais ? Référence à l'affaire François Fillon

Mais la moralisation par la loi ne présente-t-elle pas des limites ? Aura-t-elle le mérite de ramener à la vertu les élus qui seraient tentés de se laisser aller à des arrangements avec la Loi ?

La recherche d'une trop grande moralisation d'une trop grande transparence ne présente-t-elle pas des risques ? la tyrannie de la transparence, le politiquement correct...

5. Quelle influence la légalité et la moralité exercent-elle l'une sur l'autre ?

Est-il pertinent de rechercher l'harmonisation entre l'ordre juridique et l'ordre moral ?

Comment passer du légal au juste ? C'est en effet, finalement, la seule question qui vaille. L'idéal vers lequel nous devons tendre : faire ce qui est juste.